



## AVIS AUX CERCLES 2018 / N°43

LL/EL/101

Bruxelles, le 6 décembre 2018

### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. **Calendrier Piste 2019 – encodage Extranet**
- 1.2. **Challenge LBFA 2019 - Triathlon Cadets/Cadettes**
- 1.3. **Infrastructures sportives – formulaire à rendre pour le 01/02/2019**
- 1.4. **Infrastructures sportives – Marquage Haies et Relais outdoor**
- 1.5. **Dossards d'un jour / Dossard de remplacement - rappel de procédure**

### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

#### 1.1. Calendrier Piste 2019 – encodage Extranet

Les clubs sont invités à encoder leurs demandes d'organisation 2019 via l' **EXTRANET LBFA FEDINSIDE**.

Merci de respecter le planning suivant :

- Les clubs encodent leurs demandes d'organisation **du 15/12/2018 au 14/01/2019**.

**Important :**

**Encoder les coordonnées de contact du directeur et secrétaire de réunion**

**(pour rappel, le directeur de réunion doit être en possession d'un diplôme d'officiel !)**

- Discussion et validation du calendrier provincial au sein des comités provinciaux. Les comités provinciaux transmettent, **avant le 04/02/2019**, au secrétariat de la LBFA les corrections à effectuer.

La LBFA attire l'attention des clubs et comités provinciaux sur l'importance de tenir le planning repris ci-dessus.

Pour tout renseignement complémentaire ou difficulté, vous pouvez contacter Evelyne Larose au 02/474.72.08

#### 1.2. Challenge LBFA 2019 - Triathlon Cadets/Cadettes

Le Comité directeur, lors de sa séance du 3 décembre 2018, a décidé de mettre en place un Challenge LBFA sous forme de Triathlon Cadets/Cadettes.

Les clubs trouveront ci-jointes les informations utiles, les règles et la procédure d'inscription.

#### 1.3. Infrastructures sportives – formulaire à rendre pour le 01/02/2019

Les clubs sont tenus de compléter et retourner le formulaire concernant le cadastre des terrains, joint en annexe, pour le 1/02/2019. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019, chaque club

recevra la visite d'un membre de la Commission infrastructures pour vérification de la piste et du matériel.

#### **1.4. Infrastructures sportives – Marquage Haies et Relais outdoor**

Vous trouverez toutes les informations concernant le marquage pour les haies et les relais Outdoor – Anneau, en pièce jointe et sur le site lbfa.be.

A noter que ces marquages ne sont obligatoires qu'à la création d'une nouvelle piste ou lors de la rénovation d'une piste.

#### **1.5. Dossards d'un jour / Dossard de remplacement - rappel de procédure**

Dossard d'un jour (dossard spécial) : conformément au ROI (article 10.5.8 et 10.5.12) le dossard spécial ne peut être délivré qu'aux athlètes ressortant des catégories BEN/PUP/MIN ; Le cercle organisateur **doit** utiliser les dossards spéciaux délivrés par LBFA (simple demande à faire auprès du secrétariat de la LBFA) lesquels peuvent être restitués, si non utilisés, en fin de saison sportive.

Le secrétaire de réunion est tenu d'établir la liste des dossards spéciaux et la transmettre au Juge arbitre de la compétition (article 10.5.10 et 10.5.11).

Dossard de remplacement : gratuit et à télécharger via l'Extranet (ancien). Les sponsors doivent apparaître.

---